



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Election de délégués au conseil communautaire

DEL-2012-088

Numéro de la délibération : 2012/088

Nomenclature ACTES : Institutions et vie politique, désignation de représentants

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/07/2012

Date de convocation du conseil : 29/06/2012

Date d'affichage de la convocation : 29/06/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Pierre GIRALDON par M. Loïc BURBAN, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET par M. Henri LE DORZE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL.

Était absente excusée : Mme DONATO-LEHUÉDÉ Florence.

Election de délégués au conseil communautaire

Rapport de Monsieur le MAIRE

Les modifications au sein du conseil municipal emportent des conséquences sur la représentation auprès de Pontivy communauté.

En l'occurrence un nouveau délégué titulaire est à élire ainsi qu'un délégué suppléant, dans l'hypothèse où un suppléant deviendrait titulaire.

En application de l'article 4 des statuts de Pontivy communauté, les membres du conseil communautaire sont élus parmi les conseillers municipaux, par les conseils municipaux, chaque commune bénéficiant d'autant de délégués suppléants que de titulaires, les suppléants ne siégeant qu'en l'absence de ces derniers et avec voix délibérative.

Les suppléants peuvent être membres des commissions.

Le conseil communautaire compte 65 membres dont 10 représentant la ville de Pontivy.

L'élection a lieu au scrutin secret à la majorité absolue : il y a lieu de procéder à autant de scrutins qu'il y a de sièges à pourvoir.

Nous vous proposons :

- De procéder à l'élection,

Sont élus :

- **M. LE BELLER Jean-Luc (titulaire), par 26 voix**
- **Mme ORINEL Julie (suppléante), par 26 voix**

Fait à Pontivy, le 6 juillet 2012

**LE MAIRE
Henri Le Dorze**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**